

## Le marquage diagnostique

Je viens tout juste d'apprendre cette nouvelle notion que je considère tellement importante à connaître pour mieux comprendre certaines confidences de nos bénéficiaires. Les personnes « premières concernées » qui ont témoigné lors d'un webinaire sur la santé mentale et le vieillissement ont démontré la force indélébile de la stigmatisation vécue par les personnes qui, à un moment de leur vie, ont vécu un épisode difficile qui les a conduits à recevoir un diagnostic inscrit dans le DSM (livre qui compilait 100 diagnostics en 1950 et 400 diagnostics en 2013). Leur dossier médical reste marqué (ou étiqueté) d'un diagnostic psychiatrique, souvent sans révision ultérieure. C'est comme si on avait pris une photo d'eux il y a 20 ou 30 ans qui demeurerait encore intacte dans la tête de tous les membres du personnel de la santé, malgré le vieillissement et les changements évidents produits avec les années. On dirait que les dommages sont encore plus nombreux que s'ils avaient eu un dossier judiciaire. Ainsi, des maux physiques lors de consultations à l'urgence (qui en fait se révéleront être des maladies graves) n'ont pas été examinés parce qu'on avait immédiatement envoyé les personnes marquées du diagnostic sur l'étage psychiatrique : on ne les croyait pas, leurs symptômes étaient évidemment dans leur tête et elles avaient besoin d'une médication prescrite par un psychiatre.

## Santé mentale, vieillissement et respect des droits

Ainsi en vieillissant, plusieurs formes de discrimination, historiques et devenues systémiques, nuisent aux conditions de vie maximales dont pourraient bénéficier les personnes âgées, si quelques sensibilisations apportaient des correctifs dans nos protocoles. On connaissait déjà le phénomène de l'âgisme (dont j'ai parlé dans l'Hebdo numéro 30), le phénomène de la pauvreté socioéconomique prévalant dans des secteurs de Montréal particulièrement piégés par des éclosions de Covid, la discrimination envers les sans-abris (on voit maintenant une nouvelle reconnaissance des problèmes particuliers des personnes itinérantes), celles des groupes de réfugiés, des travailleurs étrangers, des personnes « racisées », ... ajoutons ce marquage diagnostique. Les groupes de défenses des droits des personnes âgées joignent leur voix aux autres groupes de défense des droits de divers groupes de personnes discriminées. On constate en effet que lorsqu'on vieillit, l'accueil général reçu par les uns et les autres ne s'améliore pas et souvent s'amplifie. La « petite dame vieillissante » et le « pauvre petit vieux » perdent de plus en plus leur voix à ce chapitre de leur vie. On les met dans des bâtiments conçus pour eux dans lesquels ils se sentent soumis à un contrôle parfois déplaisant, souvent sur-médicamentés à cause du pouvoir de l'approche biomédicale, tassés dans le coin, ... sans parler du traitement de retrait qui se généralise dans la vision pandémique face aux personnes fragilisées...

La phrase à retenir de ce webinaire organisé par des organismes communautaires, Prisme 2 et Action autonomie, en lien avec le Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ), c'est que pour toutes les personnes marginalisées, mal écoutées, non considérées à part entière, subissant diverses discriminations, marquées... : « DE POUVOIR PARLER À QUELQU'UN, POUR VRAI, EST LA MEILLEURE PILLULE QUI A ÉTÉ INVENTÉE. » Ainsi parler, être écouté, ventiler, partager ses expériences produisent de très bons effets sur le bien-être global des personnes victimes de préjugés, confirmant l'utilité du Sasmad!

**À ne pas manquer :** Conférence de Luce Des Aulniers, sur les rituels de deuil, le 5 février 2021 de 13 h 30 à 15 h. dans le cadre des conférences : « Spiritualité, ça change quoi la Covid? » de la Chaire Religion, Spiritualité et santé. **Inscription obligatoire.**  
<https://www.ftsr.ulaval.ca/actualites/annee-ou-le-salut-a-nos-morts-a-signifie-ersatz-de-rituel>

## Conception du calendrier du mois de février 2021

N'est-ce pas que ce magnifique calendrier spécial préparé par Tony est une bonne idée qui nous permettra de vivre notre habituelle journée rassembleuse du 11 février en l'étendant spirituellement sur quatre semaines? Un grand merci à l'équipe de direction pour l'idée, aux coordonnatrices qui ont proposé les intentions de prières et à Tony pour ses nombreux talents de concepteur graphique. On se doute très fortement que Cathie était présente auprès de son mari pour le conseiller, le guider, approuver ses esquisses ou lui suggérer des améliorations. Un autre travail dans l'ombre et un magnifique résultat!

Un grand merci aussi à vous toutes et vous tous qui vous unirez à nos prières chaque jour pour chacune de ces intentions durant le mois de février. En lien avec la journée mondiale du malade qui a tant d'importance et qui est si significative pour le Sasmad à chaque année, ce calendrier veut souligner et englober toutes les formes de maladie et de souffrance subies par la population en ces temps de pandémie. La Covid-19 semble prendre toute la place actuellement mais comme on commence à le démontrer dans les médias plusieurs personnes souffrent et sont dans l'attente de tests, de diagnostics, d'interventions médicales de toutes sortes. Gardons-les tous dans nos cœurs, portons-les dans nos prières et offrons nos douleurs individuelles et collectives au Seigneur pour que la fin de cette épreuve mondiale ait des conséquences positives sur la protection de notre environnement, un meilleur rapport avec notre « demeure commune » et une relation plus pacifique, égalitaire et intrusive avec tous les peuples et toutes les personnes, quelles que soient leurs caractéristiques individuelles, sociales, culturelles, ...

## N'OUBLIEZ PAS DE RÉSERVER CES DATES DANS VOTRE CALENDRIER

**Célébration  
de la  
Journée  
mondiale  
du malade.**

- Le 11 février à 7 h 30 : Messe avec Mgr Lépine à Sel et Lumière (accessible en tout temps via le site web du diocèse: La messe du jour).
- Le 11 février à 15 heures : Temps de prières sur Zoom un diaporama (préparé par Francine) envoyé d'avance permettra de prier seul, en union avec nous, ou les deux. L'invitation suivra...
- Le 18 février de 10 heures à midi : Ressourcement avec Mgr Lépine sur le thème proposé par le pape François : « Vous n'avez qu'un seul maître et vous êtes tous frères. » Mt 23, 8. L'invitation suivra...

Adresse courriel pour envoyer vos intentions de prière : [misericorde.mercysasmad@gmail.com](mailto:misericorde.mercysasmad@gmail.com)

Pour accéder au site du Sasmad : <https://microsites.diocesemontreal.org/microsites/sasmad>